

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droits humains

Téléphone : 514 987-3903
 Courriel : cyclesup.droit@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
1556	Diplôme d'études supérieures spécialisées en droits humains	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	30

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 5 trimestres Temps partiel : 10 trimestres
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Le programme de DESS en droits humains a pour objectif général d'offrir un perfectionnement et une spécialisation dans le domaine juridique du droit des droits humains. Au travers de cours optionnels portant sur un éventail de problématiques dans le domaine des droits humains, et d'un projet de synthèse ou d'un stage en milieu professionnel ou associatif, le DESS en droits humains permet aux étudiants du programme d'obtenir des connaissances théoriques et des facilités techniques dans le domaine spécialisé du droit des droits humains, et de s'exposer à une gamme d'approches méthodologiques critiques dans la défense, la promotion, et la mise en œuvre des droits fondamentaux dans les systèmes juridiques nationaux et le système international.

Les diplômés du programme auront une formation poussée dans l'analyse de situations et la formulation de problématiques juridiques dans les contextes variés de débat, de contestation, et de mise en jeu des droits humains. Le DESS en droits humains permettra aux étudiants, intéressés de compléter cette formation en poursuivant dans le programme de maîtrise en droit, concentration droit et société ou concentration droit international, et de rédiger un mémoire de maîtrise sur un enjeu plus précis des droits humains dans le panorama politique et social contemporain.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en droit obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'un minimum de 2 ans à temps plein.

De plus, tous les candidats doivent :

- présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet,

un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation et de leurs objectifs professionnels et deux lettres de recommandation;

- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit et de l'anglais écrit. Ces connaissances doivent être acquises avant l'admission définitive au programme et leur acquisition peut être vérifiée au moyen de tests appropriés.

Le candidat dont les connaissances seront jugées insuffisantes se verra imposer un ou des cours d'appoint (6-8 crédits) ou des cours de propédeutique (9-12 crédits).

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

1. La sélection des candidatures sera faite selon la pondération suivante :

- évaluation du dossier académique ou de l'expérience pertinente : 50 %;
- évaluation de l'exposé écrit : 50 %.

2. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra procéder à l'entrevue d'un candidat, d'une candidate à des fins d'explication ou de complément d'information.

Régime et durée des études

Temps complet : cinq trimestres

Temps partiel : dix trimestres

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

6 cours parmi les suivants (24 crédits) :

- JUR7230 Enjeux de la liberté syndicale (4 cr.)
- JUR7621 Droits économiques et sociaux: aspects nationaux, transnationaux et internationaux (4 cr.)
- JUR7631 Droit international, vulnérabilité et droits fondamentaux (4 cr.)
- JUR7645 Droit international et développement (4 cr.)
- JUR7651 Droit pénal international (4 cr.)

- JUR7655 Droit international humanitaire (4 cr.)
 JUR7660 Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
 JUR7671 Droit international de l'environnement (4 cr.)
 JUR7699 Séminaire de droit appliqué en droit international des droits de la personne (4 cr.)
 JUR7835 Droit et migration (4 cr.)
 JUR7865 Droit et contrôle social (4 cr.)
 JUR7897 Droits sociaux, conditions de vie et justice sociale (4 cr.)
 Avec l'approbation de la direction de programme, tout autre cours de cycle supérieur en lien avec le projet éducatif de l'étudiant.

L'une des deux activités suivantes (6 crédits) :

- JUR7550 Essai (6 cr.)
 JUR7710 Activité de stage (6 cr.)

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

Droits humains
 Droit international des droits humains

REMARQUES PARTICULIÈRES

Exigences linguistiques

Connaissance suffisante du français oral et écrit et capacité de lecture en anglais. Ces connaissances doivent être acquises avant l'admission définitive au programme et leur acquisition peut être vérifiée au moyen de tests appropriés.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PASSERELLES

Passerelle vers la maîtrise en droit international / droit et société

Il est possible de passer du DESS en droits humains à la maîtrise en droit, concentration droit international (profil avec mémoire) ou la maîtrise en droit, concentration droit et société (profil avec mémoire). Tous les cours communs au DESS et à la concentration choisie de la maîtrise pourront être crédités, dans les limites imposées par la structure du programme de maîtrise. Il est également possible de passer de la maîtrise en droit, concentration droit et société (profil avec mémoire) ou concentration droit international (profil avec mémoire), au DESS en droits humains. Tous les cours communs à la concentration de la maîtrise et au DESS pourront être crédités.

Passerelle vers le programme court de deuxième cycle en droits humains

Il est également possible de passer du DESS en droits humains au programme court de deuxième cycle en droits humains. Tous les cours communs aux deux programmes pourront être crédités, dans les limites imposées par la structure du programme court de deuxième cycle.

DESCRIPTION DES COURS

JUR7230 Enjeux de la liberté syndicale

Objectifs

À l'issue de ce cours, les étudiant-e-s sauront identifier les facteurs économiques, juridiques, sociaux et politiques qui influent sur les rapports collectifs de travail.

Sommaire du contenu

Ce cours vise à étudier la liberté d'association dans une perspective historique, téléologique, comparative et critique. Les enjeux contemporains des différents modèles de rapports collectifs seront approfondis tels que le renouvellement de l'économie générale du droit des rapports collectifs du travail, la multiplication des régimes particuliers ou encore l'exercice de la liberté d'association – droit de négociation collective et droit de grève – dans des situations remettant en cause la notion d'établissement d'employeur. Le cours sera alimenté par l'actualité sociale, politique et juridique.

JUR7550 Essai

Objectifs

L'essai est une activité de synthèse de fin de programme qui vise à démontrer l'aptitude de l'étudiante, l'étudiant à poser un problème social, politique, culturel, économique ou autre en termes juridiques, à en faire l'analyse et à proposer des solutions motivées. L'objectif de cet exercice de synthèse est de faire la démonstration d'une spécialisation académique en mettant en pratique les contenus théoriques et techniques des autres activités pédagogiques dans un travail de recherche soutenu destiné à être partagé avec les publics concernés.

Sommaire du contenu

Le résultat envisagé est un exposé écrit faisant état des résultats d'un travail de recherche concernant une problématique institutionnelle, stratégique, argumentaire, politique ou autre, depuis une perspective ancrée dans le droit et de débat juridique, et une contribution originale à son traitement ou sa résolution.

JUR7621 Droits économiques et sociaux: aspects nationaux, transnationaux et internationaux

Objectifs

Ce cours porte sur la reconnaissance juridique des droits économiques et sociaux de la personne (DÉS) en droit international, en tenant compte de l'interaction avec le droit interne. L'étudiant-e se penchera sur les approches juridiques actuelles, ainsi que sur les usages sociaux ou politiques auxquels ces approches peuvent donner ouverture. Au terme du cours, il, elle identifiera de manière critique les potentialités et les limites de ces diverses approches juridiques, les confrontera aux théories politiques et économiques qui contestent la pertinence et l'effectivité des normes juridiques dans ce domaine, et enfin, approfondira, dans une perspective critique, les tensions existant entre les DES et le droit du commerce.

Sommaire du contenu

Les aspects suivants sont abordés : le cadre conceptuel du droit des droits économiques et sociaux en droit international (réalisation progressive, contenu essentiel, disponibilité des ressources, principe de non-discrimination); les approches juridiques nationales concurrentes; les mécanismes de contrôle internationaux et régionaux (Charte sociale européenne et/ou instruments interaméricains); les facteurs affectant la mise en oeuvre des DÉS; le recours au droit des DÉS dans les revendications sociales.

JUR7631 Droit international, vulnérabilité et droits fondamentaux

Objectifs

Le cours vise à explorer les régimes juridiques internationaux de protection des individus et des groupes au travers de la problématique de la vulnérabilité. Un premier objectif du cours est l'acquisition des connaissances de base en matière de protection juridique internationale, aux plans régional et universel, de populations et groupes sociaux dont la protection est gouvernée par des régimes spécifiques, comme les femmes, enfants, réfugiés, déplacés internes, personnes en situation de handicap, peuples et communautés autochtones et autres. Un second objectif est la problématisation de la notion de vulnérabilité et son utilisation dans l'argumentation doctrinale et jurisprudentielle. À la fin du cours, les participant-e-s auront développé une vision d'ensemble, à la fois des régimes spéciaux de protection articulés autour de notions implicites ou explicites de vulnérabilité, et de la place du concept de vulnérabilité dans les problématiques centrales du système juridique international de protection des droits, comme celles de l'indivisibilité, de l'universalisme ou de la justiciabilité des droits humains.

JUR7645 Droit international et développement**Objectifs**

Les objectifs de ce cours sont de permettre à l'étudiant-e d'explorer la nature et la portée du concept de développement et d'approfondir les aspects et dimensions associés à celui-ci en faisant l'acquisition de la connaissance des mécanismes internationaux et régionaux qui encouragent ou inhibent le développement. Afin de favoriser une étude critique et interdisciplinaire des rapports entre le développement et le droit international, le concept de développement sera entendu comme un processus multidimensionnel de transformation et de changement structurel des sociétés renvoyant implicitement à l'évolution qualitative et quantitative des modes de vie, de pensée, de consommation et de production.

Sommaire du contenu

Partant d'une définition large du développement, plusieurs thèmes pourront ainsi être abordés et approfondis dans le cadre de ce séminaire : les paradigmes ou modèles contemporains de, l'histoire du développement à l'aune de ses grandes ruptures ou révolutions l'évolution du concept et des normes de développement, les rapports entre développement et droits de la personne; le dialogue Nord-Sud et les rapports de domination économique dans le contexte de mondialisation; les politiques et mécanismes adoptées et mises en œuvre par les organisations internationales; les regards alternatifs et critiques sur le développement; les contre-modèles, etc.

JUR7651 Droit pénal international

Le cours de droit pénal international propose une introduction aux règles de droit et aux principes qui régissent l'ensemble des problèmes pénaux et des enjeux de politique pénale que pose la répression des crimes troublant l'ordre public international ou les grandes valeurs de l'humanité. Le cours examine les mécanismes et les solutions juridiques de cette répression, au niveau international à travers l'analyse de la jurisprudence et des principaux instruments juridiques internationaux. Le cours de droit pénal international a pour objets le droit pénal international substantiel et le droit pénal international procédural. Le premier volet couvre la définition et la structure des crimes internationaux, particulièrement le crime de génocide et les crimes contre l'humanité; les principes généraux du droit pénal et de la responsabilité pénale individuelle, la réception des moyens de défense et, enfin, la nature et la fonction des sanctions pénales dans la répression des crimes internationaux. Le second volet du cours traite des règles de compétence des tribunaux nationaux et internationaux dans la répression des crimes internationaux, de la compétence universelle ainsi que des mécanismes généraux de la mise en œuvre de la répression internationale par l'extradition, la coopération et de l'entraide judiciaire. Enfin, une attention particulière est accordée aux caractéristiques et aux fondements du procès pénal international à travers l'examen des questions telle que la structure de l'acte d'accusation, le rôle et les droits des acteurs du procès ainsi que les principales règles et les principes fondamentaux de preuve et de procédure.

JUR7655 Droit international humanitaire**Objectifs**

L'objectif de ce cours est d'appréhender, en particulier par une analyse de la pratique contemporaine, le phénomène des conflits armés dans le système international et les règles et institutions protégeant les victimes de telles situations. Le cours permettra à l'étudiant-e d'acquérir une maîtrise du droit international humanitaire par l'exploration des principales problématiques qui animent sa mise en œuvre et son évolution, comme par exemple: la place des conflits armés dans le droit international et la tension entre l'interdiction du recours à la force et le droit international humanitaire; la variété des régimes de protection (combattants, civils, blessés, malades et naufragés) et les rapports qui existent entre eux, ainsi que les rapports qu'ils entretiennent avec le droit international des droits de la personne; l'impact des conflits armés non internationaux et les nouvelles formes de conflits sur l'évolution du droit; la sanction des violations du droit international humanitaire et les rapports entre droit humanitaire et droit pénal international; ou la place des Nations Unies, l'intervention humanitaire et les opérations de rétablissement, de maintien ou de consolidation de la paix dans

l'application du droit international humanitaire; ou encore l'action humanitaire, ses institutions, principes et dilemmes.

JUR7660 Modèles universels et régionaux d'organisation internationale**Objectifs**

Les objectifs de ce cours sont d'explorer les mécanismes juridiques du système international tant au plan universel que régional, de comprendre la structure et le fonctionnement des principales institutions internationales et d'approfondir les défis de la régionalisation et de l'intégration continentale.

Sommaire du contenu

L'étude du droit des organisations internationales passera, par exemple, par l'examen de questions telles que : l'histoire et la définition des organisations internationales, leurs modes de création, leurs compétences, leur personnalité juridique, leurs structures, leur fonctionnement, leur membership ou composition, leur moyens matériels et juridiques d'action, leurs rôles dans la formation du droit international et dans règlement des différends internationaux, leur responsabilité internationale, etc. Parmi les principales organisations internationales à vocation universelle et régionale qui seront à l'étude, l'ONU et ses institutions spécialisées, de même que les grandes organisations internationales régionales (l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'OÉA, la CEI, l'ASEAN, l'Union africaine, l'Organisation de la conférence islamique, etc.) occuperont une place centrale. De manière complémentaire, d'autres organisations spécialisées à vocation régionale (ALÉNA, MERCOSUR, UNASUR, OTAN, OCS, OPEP, OCDE, etc.) pourront aussi abordées dans le cadre du cours afin d'approfondir la matière et tenir compte de la complexité du phénomène d'institutionnalisation des rapports internationaux.

JUR7671 Droit international de l'environnement**Objectifs**

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant-e aura l'occasion d'identifier les sources, les concepts et les principes du droit international de l'environnement (prévention, précaution, développement durable, responsabilités communes mais différenciées, pollueur-payeur) et d'expliquer leur mise en œuvre dans différents régimes internationaux de protection de l'environnement (par exemple : les changements climatiques, la protection de la biodiversité et de l'eau, la couche d'ozone). L'étudiant-e aura aussi l'opportunité de discuter du contexte international, social, économique et écologique de la négociation et de la mise en œuvre des normes internationales de protection de l'environnement et d'effectuer une analyse critique des réponses juridiques aux problèmes posés par la dégradation de l'environnement à l'échelle planétaire.

JUR7699 Séminaire de droit appliqué en droit international des droits de la personne

Ce cours vise à approfondir et à mettre en application les connaissances acquises dans les domaines du droit international et du droit international des droits de la personne. Il vise à développer chez les étudiants des habiletés d'analyse et d'intervention au bénéfice d'individus et d'organisations non gouvernementales dans leurs démarches de promotion et de protection des droits de la personne, entre autres auprès d'organismes internationaux. Le cours vise également à développer la compréhension des différents processus de défense des personnes concernées. Structuré sous forme clinique, ce cours propose à l'étudiant: - de travailler en équipe en collaboration avec des partenaires défenseurs des droits de la personne, à la préparation de dossiers; - à l'élaboration de stratégies d'intervention; - à la recherche juridique en droit international applicable au contexte factuel spécifique; - à la rédaction et présentation de rapports, de projets d'opinion juridique, de plaintes, de mémoires, et autres.

Conditions d'accès

Avoir déjà complété un cours en droit international public

JUR7710 Activité de stage**Objectifs**

Cette activité a pour objectif de permettre à l'étudiant d'enrichir, à partir

d'une expérience-terrain, les connaissances d'analyse et de recherche acquises lors des cours du programme.

Sommaire du contenu

L'activité de stage se déroule sous la supervision conjointe d'une enseignante, un enseignant du Département des sciences juridiques et d'une personne responsable dans le milieu de stage. L'étudiante, l'étudiant doit soumettre un rapport final de stage faisant état des enjeux de l'activité, des défis rencontrés, des résultats accomplis, des améliorations potentielles, le cas échéant, et de la place de l'activité de stage dans la formation académique.

JUR7835 Droit et migration

Objectifs

L'objectif de ce cours est de permettre d'identifier les fonctions et les finalités politiques et juridiques visées par différents outils normatifs régulant les migrations, de saisir le rôle assumé par différents acteurs institutionnels qui veillent à la gestion des migrations, ainsi que de d'évaluer l'incidence du statut migratoire sur l'accès, formel ou effectif, à différents droits civils, politiques, économiques sociaux ou culturels.

Sommaire du contenu

Ce cours explore les éléments historiques et socioéconomiques permettant d'expliquer la mise en place d'un régime légal encadrant tout à la fois les migrations et les droits des migrants. Sur cette base, le cours appréhende les conséquences concrètes de la mise en place de catégories distinctes de migrants (réfugiés, travailleurs et travailleuses temporaires, sans-statut, migration "économique", et autres).

JUR7865 Droit et contrôle social

Objectifs

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant-e-s de connaître et maîtriser les courants théoriques sur le contrôle social et sur l'usage du droit à des fins de contrôle social. Il vise aussi à s'assurer que les étudiant-e-s soient à même de développer une analyse critique du rôle du droit, de la justice et des juristes dans le contrôle social. Dans ce cours, l'étudiant-e aura l'opportunité de mettre en perspective les enjeux liés à l'usage du droit comme outil de contrôle social, tant à l'égard de la production de statuts déviants que d'outils de coercition. Dans un premier temps: les courants théoriques du contrôle social. Dans un deuxième temps: élaboration de normes de comportement et exclusion de groupes sociaux; sanction des écarts de comportement par le moyen d'outils juridiques; instrumentalisation du droit à des fins de contrôle. Dans un troisième temps: à la lumière de recherches contemporaines, évolution des modes juridiques de contrôle social.

JUR7897 Droits sociaux, conditions de vie et justice sociale

Objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant-e d'approfondir les théories de la justice sociale, les politiques et les législations sociales ainsi que les droits et les recours des personnes affectées par ces politiques. Il s'agit d'acquérir les outils théoriques mais également pratiques pour penser la mise en œuvre et l'exercice des droits sociaux.

Sommaire du contenu

La matière traitée dans le cours s'appuiera sur différents thématiques, comme le concept de « justice sociale », l'évolution, la portée, les limites, les recours et les alternatives relativement aux politiques sociales dans divers secteurs comme le droit à la santé, le droit au logement, le droit des jeunes, le droit de l'environnement, le droit aux services juridiques et l'accès à la justice.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 10/02/20, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2020